

<https://www.pressegauche.org/PL66-une-vision-toujours-aussi-etroite-de-la-relance-deploire-la-CSN>



# PL66 : une vision toujours aussi étroite de la relance, déplore la CSN

- Communiqués -

Date de mise en ligne : mercredi 23 septembre 2020



---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**MONTRÉAL, le 23 sept. 2020 - La CSN accueille favorablement l'octroi à l'Autorité des marchés publics, tel que le prévoit le projet de loi 66, de pouvoirs de contrôle et de surveillance à l'endroit des travaux d'infrastructures privilégiés par le gouvernement. Toutefois, la centrale syndicale demeure largement déçue de la vision toujours aussi étroite de la relance économique mise de l'avant par le gouvernement de François Legault.**

« On dirait que le gouvernement n'a tiré que la moitié des leçons de l'échec de son projet de loi 61 en juin dernier, affirme le président de la CSN, Jacques Létourneau. Nous saluons le fait que les pouvoirs extraordinaires qui auraient été utilisés à la seule discrétion des ministres soient dorénavant assumés par un organisme de contrôle neutre, apolitique et bien établi. Toutefois, il est navrant de constater que le gouvernement entend toujours escamoter les études d'impact environnemental. Avec une vision aussi réductrice de la relance économique, le jeu n'en vaut certainement pas la chandelle. »

Depuis le dépôt du projet de loi 61, la CSN souligne que le gouvernement a une idée beaucoup plus précise des nombreux secteurs économiques touchés par la crise, que ce soit dans les secteurs du tourisme, du commerce de détail ou du transport ainsi que des populations plus affectées sur le plan de l'emploi, notamment les femmes et les communautés vulnérables.

« Comme l'ancienne mouture, le projet de loi 66 se concentre exclusivement sur la construction d'infrastructures, un secteur grandement masculin, oubliant ainsi les travailleuses et les travailleurs d'autres types d'industrie qui auraient tout autant besoin du soutien de l'État. Rien sur l'achat local, rien sur la formation professionnelle. Sommes-nous devant un projet structurant pour l'ensemble des défis auxquels nous faisons face ? Bien sûr que non. »

Sur le plan environnemental, la CSN s'inquiète que les balises dont le Québec s'est doté au fil des années ne soient appliquées dans leur intégralité que dans certains cas, comme les milieux humides, les espèces menacées ou les sites d'enfouissement. « Il s'agit d'un recul inacceptable sur le plan environnemental, déplore Jacques Létourneau. Il s'agit d'une vision réductrice des impératifs environnementaux. Par ailleurs, on s'étonne encore que le gouvernement n'intègre nullement les nécessaires solutions pour régler la crise climatique. »

La CSN prendra le temps d'analyser en détail les différentes modalités du projet de loi 66 déposé par la présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, ce matin à l'Assemblée nationale. L'organisation syndicale rappelle que l'ensemble de ses recommandations en lien avec la relance en temps de pandémie se trouve dans la plateforme de développement économique qu'elle a développée avec les autres centrales syndicales du Québec.